



















Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées 14 avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Monsieur Olivier Dussopt Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion 127, rue de Grenelle 75007 PARIS 07

Paris, le 19 juillet 2023

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Nous revenons vers vous suite aux observations et alertes que nous vous avions adressées en novembre dernier concernant le Plan de Transformation des ESAT.

Nous nous réjouissons de l'orientation globale du plan et des avancées permises par celui-ci, confirmées lors de la réunion du premier comité de suivi.

Toutefois nous craignons que l'ambition affichée ne puisse être atteinte compte tenu d'incertitudes qui demeurent (pleine effectivité du plan en l'absence de l'adoption de mesures complémentaires, risques budgétaires pour les ESAT susceptibles de présenter un impact négatif pour l'accompagnement des personnes).

Nous souhaitons par ailleurs vous faire part des travaux conduits dans une dynamique inter-associative pour outiller nos réseaux dans le cadre de transformations induites par cette réforme.

Les effets de la mise en oeuvre du Plan n'ont pas tous été anticipés: malgré des efforts organisationnels et financiers importants, certaines mesures ne sont pas suffisamment accompagnées ou budgétisées pour être correctement mises en oeuvre. Il en est ainsi du doublement de la rémunération du travail le dimanche, qui n'avait pas été prise en compte à travers le doublement de l'aide au poste.

La mise en oeuvre de réformes ou mesures complémentaires prévues par le Plan sont nécessaires pour permettre la pleine effectivité du plan.





















La mise en oeuvre de réformes ou mesures complémentaires prévues par le Plan sont nécessaires pour permettre la pleine effectivité du plan.

Faute de simulateur pour le calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour des personnes ayant un taux d'incapacité inférieur à 80% et travaillant plus de 17h30 par semaine en entreprise, la double activité en milieu ordinaire et en ESAT reste dans la plupart des cas une mesure dont ne s'emparent pas les acteurs.

Le volet relatif à la qualification des travailleurs d'ESAT mérite aussi des précisions. La parution d'un arrêté précisant le cahier des charges du carnet de parcours et de compétences est-il toujours d'actualité ? Quelle place tiendra l'outil élaboré par l'association Différent et Compétent et la start-up d'Etat Diagoriente, alors que de nombreux ESAT ont fait appel à d'autres éditeurs de logiciels ? Les professionnels en ESAT ont besoin d'orientation claires sur ces différents sujets.

Des incertitudes pèsent sur l'accompagnement des acteurs du secteur et sur l'engagement financier de l'Etat pour conforter l'ambition affichée, en particulier dans le cadre du prochain projet de loi de finances. Ainsi, la reconduction du FATESAT reste très incertaine. Le montant annoncé de 15 millions € demeure insuffisant (le bilan de la première édition du FATESAT le démontre). Par ailleurs, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des ESAT pour développer et mutualiser des postes de chargés d'insertion professionnelle est resté lettre morte. Nous souhaitons plus largement davantage de communication et d'accompagnement pour clarifier certaines dispositions et assurer une égale information des établissements.

Enfin, **le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du Plan ESAT sont essentiels**. Pour cela, il est impératif d'améliorer le volet qualitatif des indicateurs, d'alléger le temps de saisie, et de garantir l'interopérabilité des différentes bases de données.

Les signataires de ce courrier ont élaboré des outils qui facilitent l'appropriation et la mise en oeuvre du Plan : instance mixte et délégué des personnes, parcours renforcé en emploi, liens avec les Entreprises Adaptées, les plateformes d'emploi accompagné ou le service public de l'emploi. Ces outils ont été diffusés aux ESAT de nos réseaux. Nous vous les communiquons en annexe de ce courrier afin qu'ils puissent être pris en considération à l'occasion de travaux complémentaires.

Nous tenons enfin à vous faire part de nos inquiétudes en lien avec le projet de loi pour le plein emploi, qui poursuit les avancées amorcées par le Plan de transformation : inquiétudes d'une part concernant le coût que représentera pour les ESAT la mise en oeuvre de certaines dispositions, comme c'est le cas de la complémentaire santé dont le financement par les ESAT s'élèvera à plus de 35 millions €. Inquiétudes, d'autre part, sur le rôle dévolu au service public de l'emploi – France Travail - auprès des MDPH, qui mériterait également d'être précisé et accompagné d'une montée en compétence de cet organisme sur le secteur protégé, ainsi que d'une augmentation de moyens humains. Un volet expérimental serait le bienvenu, comme annoncé lors de travaux préparatoires à la Conférence Nationale du Handicap.

Nous avons noté également qu'une réflexion serait engagée au sujet de la rémunération des travailleurs et de l'impact sur le modèle économique des ESAT. Nous souhaitons être consultés et destinataires des documents préparatoires.





















Nous sommes à votre disposition et sollicitons un rendez-vous pour vous exposer en détails nos demandes et propositions. Dans une logique de co-construction, nous vous demandons également de nous associer à de futurs groupes de travail. Ensemble, nous pouvons réaffirmer la fonction essentielle des ESAT comme moteurs de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Comptant sur votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Didier Rambeaux. Président d'Andicat Président de l' Apaih Pascale Ribes, Présidente d'APF France Handicap

Marie-Sophie Desaulle, Présidente de la Fehap

Julien Blot Président du Gepso Daniel Hauger, Président du Réseau GESAT Président de Ladapt

Bruno Pollez

Alain Raoul Président de Nexem

Marie -Jeanne Richard Présidente de l'Unafam Luc Gateau Président de l'Unapei